

Séminaire de problèmes contemporains de la laïcité

Titulaire

Vincent DE COOREBYTER (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

DROI-C5163

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Le contenu du cours et son déroulement seront exposés à l'occasion de la séance d'information sur le module d' "Approches critiques du droit", qui se déroulera fin novembre.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Objectif visé : faire comprendre les principes généraux d'une organisation laïque de l'Etat. Rendre sensible également au sens des controverses qui perdurent dans cette problématique, et qui font de la laïcité un principe ambigu et clivant.

Compétences visées : capacité à analyser les dispositifs juridiques existants (lois, règlements, décisions de justice...) à la lumière de ces principes généraux et de ces controverses.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Les méthodes et activités seront exposées à l'occasion de la séance d'information sur le module d' "Approches critiques du droit", qui se déroulera fin novembre.

Une large place sera accordée à l'expression et à la confrontation de tous les points de vue.

Contribution au profil d'enseignement

Le séminaire doit apporter une maîtrise des principes fondamentaux des relations Eglises/Etats et des droits fondamentaux en matière convictionnelle dans un cadre démocratique. Il couvre donc un volet spécifique des droits et libertés et du droit constitutionnel.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Une courte liste d'ouvrages utiles sera communiquée aux étudiants en début de séminaire. La lecture de l'un ou l'autre de ces ouvrages est recommandée pour guider ou étoffer le travail de recherche personnel, mais elle n'est pas obligatoire.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

vincent.de.coorebyter@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

La méthode d'évaluation sera exposée à l'occasion de la séance d'information sur le module d' "Approches critiques du droit", qui se déroulera fin novembre. Elle comprendra essentiellement la réalisation d'un travail personnel.

Les modalités de prise en compte de la participation au séminaire sont exposées au point suivant.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La qualité du travail personnel constituera la base de la note attribuée.

La note totale sera relevée d'un ou deux points en cas de participation active aux questions et aux discussions pendant le séminaire. Le choix de ne pas participer aux questions et discussions sera sans incidence sur la note.

Comme tous les autres cours relevant du module d'approche critique du droit, la présence à toutes les séances est obligatoire, et sera vérifiée. Les absences ne peuvent être qu'exceptionnelles et devront être justifiées. Les absences non justifiées feront baisser la note finale.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit public et international/bloc 1, finalité Droit économique et social/bloc 1 et finalité Droit civil et pénal/bloc 1

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

MA-PRELA | **Master en sciences des religions et de la laïcité** | finalité Assistance morale laïque/bloc 2 et MA60-PRELA | **Master en sciences des religions et de la laïcité (60 crédits)** | bloc U

